

Épreuve facultative EF2 – MATHÉMATIQUES APPROFONDIES

Points supérieurs à 10

Épreuve écrite – durée 2 heures

1. FINALITÉS ET OBJECTIFS

Cette épreuve vise à évaluer les compétences acquises dans le cadre de l'unité UF2 : Mathématiques approfondies.

Elle a pour objectifs :

- d'apprécier l'étendue des connaissances du candidat et ses capacités à les mettre en œuvre ;
- de vérifier son aptitude au raisonnement et ses capacités à analyser correctement un problème, à justifier l'emploi des méthodes utilisées et à interpréter les résultats ;
- d'apprécier les capacités mises en œuvre dans le domaine de l'expression écrite et de l'utilisation des outils de calcul ou de représentation graphique.

2. CONTENU

L'épreuve comporte deux parties notées chacune sur 10 points. La première partie évalue les modules d'analyse, la seconde les modules de probabilités et statistiques.

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères d'évaluation qui s'appliquent à cette épreuve sont les mêmes que ceux retenus pour l'épreuve E21.

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cette épreuve se passe uniquement sous forme ponctuelle.

L'emploi de la calculatrice est autorisé.

La correction est assurée par un professeur de mathématiques enseignant en STS services informatiques aux organisations.